

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT

De nouvelles perspectives en 2016

C'est une nouvelle cérémonie placée sous le signe de l'échange et de la convivialité qui s'est déroulée vendredi 8 janvier dans une salle des fêtes comble. « Ce commencement de fraternité qui s'appelle la tolérance » : Claude Laurent a ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité en citant Victor Hugo, sans passer sous silence les terribles événements de janvier et novembre 2015. S'il a rappelé le poids des charges sur la commune

et la baisse des dotations de l'État, l'adjoint au maire a enjoint l'équipe municipale et les Viriatistes à maintenir le cap. Après avoir salué « la magnifique élection de Bernard Perret* dans un combat que l'on disait perdu d'avance (...), je rêve que le pouvoir de l'amour soit plus fort que l'amour du pouvoir », a-t-il conclu avant de passer la parole au Conseil municipal d'enfants. Après ses vœux aux Viriatistes et à tous

les acteurs qui œuvrent pour l'intérêt général, le maire a présenté le bilan des actions réalisées en 2015 et les projets pour la commune, l'intercommunalité et le Département. Les prises de parole de Guillaume Fauvet, maire de Saint-Denis-lès-Bourg représentant Bourg-en-Bresse Agglomération, puis de Xavier Breton, député de l'Ain, ont confirmé le ton des enjeux en cours et à venir. ■

*En tant que conseiller départemental.

J'ai lu avec intérêt le dernier numéro de la brochure « Si Viriat m'était conté » éditée par l'association « À la rencontre de Prosper Convert ». Titrée « Viriat s'en va en guerre », elle est en vente dans la meilleure librairie de la commune. Les textes nous projettent en 39-45 et nous font vivre ou revivre cet épisode douloureux de notre histoire communale. De la défaite en 1940, en passant par l'occupation allemande et le régime de Vichy, jusqu'à la Libération, cette histoire reste bien présente dans la mémoire de nos anciens qui ont vécu, subi ces heures sombres et tragiques. Leur témoignage complété par les archives officielles et des photos inédites dessinent une époque marquée par les privations, les drames, l'arbitraire, l'incertitude et les suspicions. Chaque dessin personnel, chaque reconstitution d'évènements permettent de former un puzzle qui nous aide à bien comprendre l'ambiance de ces années exceptionnellement graves.

On prête à Churchill la célèbre phrase : « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ». D'où la nécessité et l'intérêt de tous les travaux qui permettent d'éclairer notre présent. Et

Le blog de Bernard Perret



pourtant aujourd'hui, au plus haut sommet de l'État, on nous dit que la France est en guerre. Aurait-elle oublié son passé ? Pas sûr... Car lorsque l'on est en guerre, il est d'usage de scruter le ciel pour guetter les bombardiers, de chercher les uniformes ennemis, d'examiner les cartes pour voir les parties du pays envahies par les troupes ennemis. Ici, rien de tout cela. L'ambiance à Viriat comme dans toutes les communes de France est plutôt sereine. Et si inquiétude il y a, il faut plutôt la chercher du côté

du chômage, de la crise économique et de la perte de confiance en nos capacités collectives à relever les défis actuels. Alors, guerre ou pas guerre ? Je n'ai pas la prétention d'apporter la réponse. Albert Camus disait : « Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde ». Il me semble donc urgent d'analyser la réalité de la situation, notamment à l'intérieur de notre pays, pour bien la qualifier et avoir ainsi la lucidité nécessaire pour prendre des mesures adaptées et efficaces face au développement de la menace terroriste. Et ce n'est malheureusement pas les palabres sur la déchéance de nationalité qui éclaireront cette réflexion. ■



De nouvelles perspectives en 2016

DOSSIER - UDR



Après l'extension de l'école maternelle et du restaurant scolaire en 2015, les travaux de rénovation vont se poursuivre à la Cité des enfants.

La première année du mandat laisse place à la deuxième, confirmant la dynamique impulsée par l'équipe municipale. De nouveaux projets et des études vont illustrer son action en 2016.

C'est la mémoire de Pierre Fromont, disparu en 2015, que Bernard Perret a tenu à saluer avant d'adresser les vœux de la municipalité vendredi 8 janvier. « *Pierre Fromont a été maire de Viriat durant quatre mandats de 1977 à 2001 et conseiller général de 1985 à 2004. La commune, sous son impulsion, s'est transformée. Elle est passée de commune rurale à commune périurbaine avec le développement de nouveaux services et équipements.* » Le maire a rappelé son fort attachement au travail et au devoir de mémoire. « *C'est une nécessité de toujours nous imprégner de notre passé pour construire et se projeter dans l'avenir.* » Avec plus de 6 400 habitants, la commune s'ouvre tout autant sur de nouvelles perspectives.

Plusieurs sujets sont d'actualité, à

commencer par le regroupement des intercommunalités, dans le cadre de la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), qui fixe le seuil du nombre d'habitants à 15 000 (lire page 6). Concernant la petite enfance et la jeunesse, les projets de rénovation vont se poursuivre. Après l'extension de l'école maternelle et du restaurant scolaire, les travaux sont engagés pour rénover la Cité des enfants du sol au plafond. Le 4 janvier 2016, la microcrèche à La Neuve a ouvert ses portes (plus d'information page 7), renforçant les modes d'accueil sur Viriat. Autres avancées sociales : le développement et la coordination d'actions communes au profit des personnes retraitées. La création d'un comité de pilotage animé par Annick Lacombe, adjointe au maire, permet de fédérer les

différents acteurs. Le succès de la Semaine Bleue en octobre 2015 le démontre. Le projet Haïssor, quant



En 2016, les travaux du projet Haïssor vont commencer.



Les activités communes destinées aux personnes retraitées vont se développer.



Le maire a rendu hommage à Pierre Fromont, en le citant : « C'est l'homme qui est le but et le moyen de tout. »

Retour sur 2015

Bernard Perret a rendu hommage à Jacqueline Durand, qui fut la première femme élue adjointe au maire de Viriat de 1977 à 1995, en charge notamment de l'action sociale. ■

L'engagement du personnel communal et celui de Florence Le Coz, directrice générale des services, ont été salués. Le maire a cité les efforts entrepris qui ont permis une diminution des charges de fonctionnement pour la première fois depuis 2001. Par ailleurs, le maire a salué le civisme des Viriat. Avec une forte participation lors des élections départementales, la commune a été honorée en recevant la Marianne du civisme lors de l'assemblée générale des maires du département. ■

Les sapeurs-pompiers, qui recherchent des volontaires, ont réalisé 360 interventions en 2015, comme les années précédentes. Les soldats du feu, au-delà de leur mission de sécurité civile, sont des acteurs essentiels de la cohésion sociale. Il faut tous les promouvoir et veiller à ce que les effectifs ne baissent pas, selon le maire. ■

Après ses vœux aux enseignants, le premier édile a souligné le maintien des TAP (temps d'activités périscolaires) à la rentrée 2015 et leur gratuité. Les horaires ont été modifiés pour les allonger. ■



Les conscrits, qui rythment la vie quotidienne et rassemblent toutes les générations, ont fait l'objet d'une attention particulière. « Ils sont une institution qui fait tomber les barrières sociales... et un des éléments de notre cohésion. » ■

Le maire a également salué le travail des quelque 50 associations « qui tissent aussi les liens de notre vie sociale ». ■

2016



Les conscrits de la classe en 6 vont, à leur tour, rythmer la vie quotidienne viriatie.



La bibliothèque médiathèque n'est plus adaptée au service qu'elle doit rendre.



Le corps des sapeurs-pompiers recherche des volontaires pour compléter ses effectifs.

à lui, se concrétise pas à pas. « Ce beau projet intègre au rez-de-chaussée six appartements adaptés avec une salle commune de 60 m², un coin cuisine, un espace informatique, plus trois logements pour les personnes retraitées plus indépendantes. À l'étage, sept logements sont ouverts aux jeunes, a rappelé le maire. Nous faisons le pari du lien intergénérationnel avec une charte d'engagement signée à l'entrée de chaque logement. C'est le pari du bien vivre ensemble. » L'organisation du Téléthon à Viriat, village Téléthon 2016 pour la première fois, promet elle aussi de bons et beaux moments à partager. Le rendez-vous solidaire prévoit 30 heures non-stop d'animations ! Enfin, la refonte de la bibliothèque médiathèque avance. Le lieu d'implantation du nouvel espace culturel est en cours d'identification avec l'aide d'un programmiste qui facilitera le travail de l'architecte. ■

L'année 2016 va être consacrée à l'achat du foncier nécessaire à l'aménagement de modes doux sur la route de Bourg.



Six projets à l'étude

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a rappelé que le début de mandat serait placé sous le signe des études et de la réflexion. « Nous pouvons prendre ce temps nécessaire, car la commune est propriétaire de 20 hectares sur des lieux stratégiques comme le centre village ou à La Neuve ». Pas moins de six projets sont appelés à voir le jour : le développement futur du centre village ; les mutations possibles de terrains sur le secteur de l'hôpital Fleuriat ; la circulation chemin du Champ Têtu ; celui de la route de Bourg ; l'assainissement de Tanvol et la réfection de la place, située entre la mairie et la salle des fêtes (lire page 5). ■





Le conseil municipal d'ENFANTS est renouvelé

Le conseil municipal d'enfants, sixième du nom depuis sa création en 2009, a élu son maire. Stella Convert, 10 ans, représente et fédère les 26 conseillers municipaux juniors 2015-2016. Le nouveau millésime, très motivé, comprend 17 filles et 10 garçons : 12 élèves de CM2 élus en novembre 2014 et 15 de CM1 élus en novembre 2015. Neuf enfants sont scolarisés à l'école Saint-Joseph, dix-huit à l'école des Tilleuls. Le conseil municipal d'enfants de Viriat s'organise en quatre commissions de travail et autant de représentants (lire encadré). Ils se réunissent toutes les trois semaines, le plus souvent le mardi de 16 h 45 à 18 h, afin de travailler sur les projets pour lesquels ils ont été élus. Et les idées ne manquent pas cette année encore !

Les élus juniors de la commission Environnement souhaitent mettre en place des composteurs communaux pour favoriser les liens entre les habitants et créer des jeux.

Plusieurs projets solidaires

La commission Solidarité, attachée à développer les relations entre les personnes âgées et les enfants de l'Institut d'éducation motrice (IEM) Handas, nourrit un projet de collecte alimentaire avec la Banque alimentaire. Un autre projet concerne les

maraudes de la Croix-Rouge Française. La collecte de bouchons avec l'association Bouchons d'amour se poursuit.

Pour la commission Menu, les membres se réunissent une fois par mois avec le responsable du restaurant scolaire. Ils préparent ensemble les menus du mois suivant. Pour la commission Loisirs, un nouveau Bonhomme hiver lancera le printemps. Le site Internet du CME verra le jour ainsi qu'un second panneau de signalisation routière « Attention école ». Les vitres du restaurant scolaire et de la Cité des enfants seront décorées avec des adhésifs en vinyle (vitrophanie). La rencontre inter-CME avec Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas aura lieu le 23 mars. L'organisation du Téléthon 2016 couronnera le mandat 2015-2016 des 27 conseillers municipaux juniors. ■



Stella Convert est le nouveau maire junior. En arrière-plan, Julie Meyer-Jean, responsable du service Jeunesse.

Quatre commissions et 27 élus juniors

- **Commission Environnement** : Fabian Gaillard, Noham Assaoui, Robin Chevillard, Ophélie Lecuelle, Sarah Barbisan, Norah Bertuit, Gaetan Chevalier, Stella Convert, Clémence Baudier.
- **Commission Solidarité** : Léna Charnay, Léna Charré, Lily Curt, Lilou Parrain, Malo Panetta, Ambre Poncie, Thomas Comte, Blandine Janody-Carrier.
- **Commission Menu** : Clémence Baudier, Candice Armand, Lilou Parrain, Noham Assaoui, Alexandre Sion.
- **Commission Loisirs** : Alexandre Sion, Souleymane Belqaïd, Cloé Ronger, Lilou Pelletier-Bennadji, Mathis Mouktarian, Noham Daouiri Rezali, Charlotte Taponard, Candice Armand, Soélie Théodose, Léanne Tésorielli. ■

À l'hôpital FLEYRIAT, l'unité de soins de longue durée se construit

Après une phase d'étude d'environ un an, l'Unité de soins de longue durée (USLD) du centre hospitalier Fleyriat entre dans sa phase de réalisation. C'est la Société Régionale de Construction Floriot qui en est chargée avec un groupement d'entreprises. Au sein du parc de l'hôpital, le projet architectural se veut très ouvert sur l'extérieur. Construit selon la norme RT 2012, le bâtiment de 7 900 m² de surface et d'un seul étage abritera trois unités de soins de longue durée (USLD) de 30 lits,

une unité d'hospitalisation renforcée (UHR) de 15 lits, une unité de soins Alzheimer (USA) de 15 lits et une unité de soins palliatifs (USP) de 12 lits. La maison médicale de garde s'y installera également.

Les premières pierres ont été posées fin 2015 pour une mise hors d'eau hors d'air du bâtiment fin 2016 et une livraison mi-2017. La nouvelle USLD accueillera tout d'abord les services d'hébergement de l'hôpital, en raison des travaux de réhabilitation du bâtiment principal. Les services



Dans le parc de l'hôpital, la nouvelle Unité de soins de longue durée disposera de 132 lits répartis en six unités.

des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de l'Hôtel-Dieu et de la résidence Émile Pélicand déménageront dans un deuxième temps. ■

La PLACE de la mairie va faire PEAU NEUVE



Les espaces de circulation automobile et piétonne seront réaménagés et délimités.

Au cœur du village, la place entre la mairie et la salle des fêtes, lieu de stationnement et d'accueil d'animations (fête des classes, des commerçants, vogue...), est en pleine évolution. « C'est une place très utilitariste mais non aménagée. Le projet a pour but d'en faire un véritable espace de vie, plus ouvert sur le centre-village, plus fonctionnel, plus accueillant, plus agréable », souligne Luc Genessay, conseiller municipal délégué au développement urbain.

En cours d'achèvement, l'étude vise plusieurs objectifs, comme l'a rap-

pelé le maire, Bernard Perret, lors de la cérémonie des vœux : « Tout d'abord, l'embellissement de cette place majeure qui est en mauvais état, avec une dégradation régulière du revêtement. Ensuite, la nécessité d'avoir une continuité entre cette place et la rue des Anciens Combattants (...) Enfin, rationaliser le stationnement qui doit rester prioritaire sur la place et sécuriser les accès aux locaux sur le bas de la salle des fêtes. L'Atelier du Triangle a été mandaté pour concevoir des aménagements en lien avec ces objectifs. Un comité de pilotage a été mis en place avec présentation des premières esquisses. » On y découvre déjà une place plus claire, avec des cheminements piétons

tout du long, des places de parking matérialisées, des arbres...

En concertation

Les premières esquisses ont permis d'affiner le projet. L'appel d'offres pour assistance à maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2015. Le bureau d'études Ciera rendra ses propositions d'aménagement dans les premiers mois de 2016. Le projet s'effectue en concertation avec les riverains, les commerçants, le comité de fleurissement. Une réunion publique d'information ouverte à toute la population sera organisée. Les travaux s'inscriront au budget 2016 et devraient démarrer dans le deuxième semestre. ■

En pratique

- Les cheminements piétons faciliteront la liaison entre les commerces et la place, et sécuriseront l'accès au bas de la salle des fêtes.
- La capacité du parking restera identique. La matérialisation des places facilitera le stationnement et évitera les voitures mal garées et tenant trop de place.
- Les revêtements seront entièrement refaits.
- Fleurissement et plantation d'arbres agrémenteront l'espace. ■



Les premières esquisses, retravaillées par la suite, ont permis d'affiner le projet.



Formations et forum Bien grandir

- Cet hiver, deux formations sur la prévention de la santé conduites par l'Adessa⁽¹⁾ sont organisées :
- le 25 janvier pour le personnel chargé des enfants de 0 à 3 ans ;
 - le 8 février pour les Atsem⁽²⁾ en charge des 3-6 ans.

Mardi 1^{er} mars, un forum ouvert à tous les parents d'enfants de 0-6 ans sera organisé à la Cité des enfants. Au programme, de 16 h à 18 h, trois ateliers : massage et kinésithérapie ; mouchage de bébé ; les écrans numériques et le sommeil. Un espace avec des jeux pour les enfants est prévu. ■

(1) Association départementale d'éducation pour la santé de l'Ain

(2) Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Initiations à l'informatique

La bibliothèque multimédia de Viriat propose des formations à l'informatique, destinées à un public novice, le jeudi, de 18 h à 19 h 30 (4,50 €/h). Il reste quelques places pour les sessions bureautique (24 et 31 mars, 7 avril), retouche photo (12 et 19 mai), réseaux sociaux (26 mai et 2 juin), tablette android (9 et 16 juin). ■ Renseignements au 04 74 25 12 14.



Un Carnaval aux couleurs d'Afrique



L'Afrique sera à la une de la bibliothèque, avant, pendant et après le Carnaval.

Samedi 19 mars, de nombreux enfants et adultes sont attendus pour célébrer le Carnaval. Les services municipaux enfance-jeunesse et la bibliothèque se sont unis pour préparer l'événement, avec cette année pour thème l'Afrique. Top départ à 9 h 45, salle André Chanel, pour un défilé costumé, avec la participation de l'orchestre junior de l'harmonie et le groupe viriat PC Brass Band. Rendez-vous ensuite autour du Bonhomme Hiver, avec le groupe de percussions Wharma, avant de rejoindre la salle des fêtes pour un spectacle de musique et danses colorées, avec le VIP Ados et Wharma, suivi d'une collation. ■

Relève à distance des compteurs d'eau

Mis en place début janvier par le Syndicat intercommunal des eaux Veyle Reyssouze Vieux Jonc, la télérelève des compteurs d'eau est un système de relevé à distance. Il n'y aura plus de passage d'un agent tous les six mois. Votre facture correspondra à votre consommation réelle chaque semestre et non plus à une estimation. Ce nouveau système permet à chaque abonné de contrôler sa consommation d'eau à tout moment sur Internet et permet au syndicat de vous alerter dans un délai très court en cas de fuite d'eau sur votre installation. Un courrier sur ce nouveau procédé a été envoyé à chaque abonné. ■

Coopération intercommunale élargie : un challenge collectif

L'application de la loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » va donner lieu à de nouvelles modifications de la carte de l'intercommunalité avant le 1^{er} janvier 2017.

Avec 2016 s'achève la phase de réflexion sur le regroupement des communautés de communes autour du bassin de vie de Bourg-en-Bresse, dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). En septembre, le préfet de l'Ain se prononcera sur les regroupements effectifs à mettre en œuvre dans l'Ain à compter du 1^{er} janvier 2017.

La loi NOTRe relève le seuil démographique des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de 5 000 à 15 000 habitants. Fédérant quinze communes, dont Viriat, et 73 000 habitants, Bourg-en-Bresse Agglomération est au-dessus du seuil démographique imposé par la loi. Pas les communautés de communes qui l'entourent. Aussi sont-elles obligées de se regrouper. « Une réflexion déjà ancienne estime que la future intercommunalité pourrait s'appuyer sur un périmètre cohérent, celui du bassin de vie de Bourg-en-Bresse, a rappelé Bernard Perret lors de la cérémonie des vœux 2016. Les habitants de Saint-Étienne-du-Bois par exemple, d'Attignat, Saint-Just ou Certines, qui n'adhèrent pas aux mêmes communautés de com-

munes, dépendraient d'une même et seule intercommunalité. »

L'ambition d'un territoire pertinent

Après une consultation très large des élus de tous bords et de toutes conditions, le préfet a proposé de créer le périmètre de cette future entité de coopération intercommunale en regroupant sept EPCI, soit 77 communes et 130 000 habitants. Pour le premier édile de Viriat, « l'avantage est de pousser une ambition sur un territoire pertinent et cohérent et de supprimer deux syndicats mixtes – le SCOT Bresse Dombes Revermont et Cap3B – pour obtenir une simplification ». Depuis quelques mois, les membres représentatifs des différentes communautés de communes travaillent au sein d'une commission appelée Stratégie territoriale. L'objectif est de « trouver ensemble ce chemin étroit qui nous mènera à la concrétisation de ce challenge, précise Bernard Perret. Ce n'est ni facile, ni évident. Car chacun doit trouver sa place, la ville centre comme les communes urbaines et les communes rurales. »

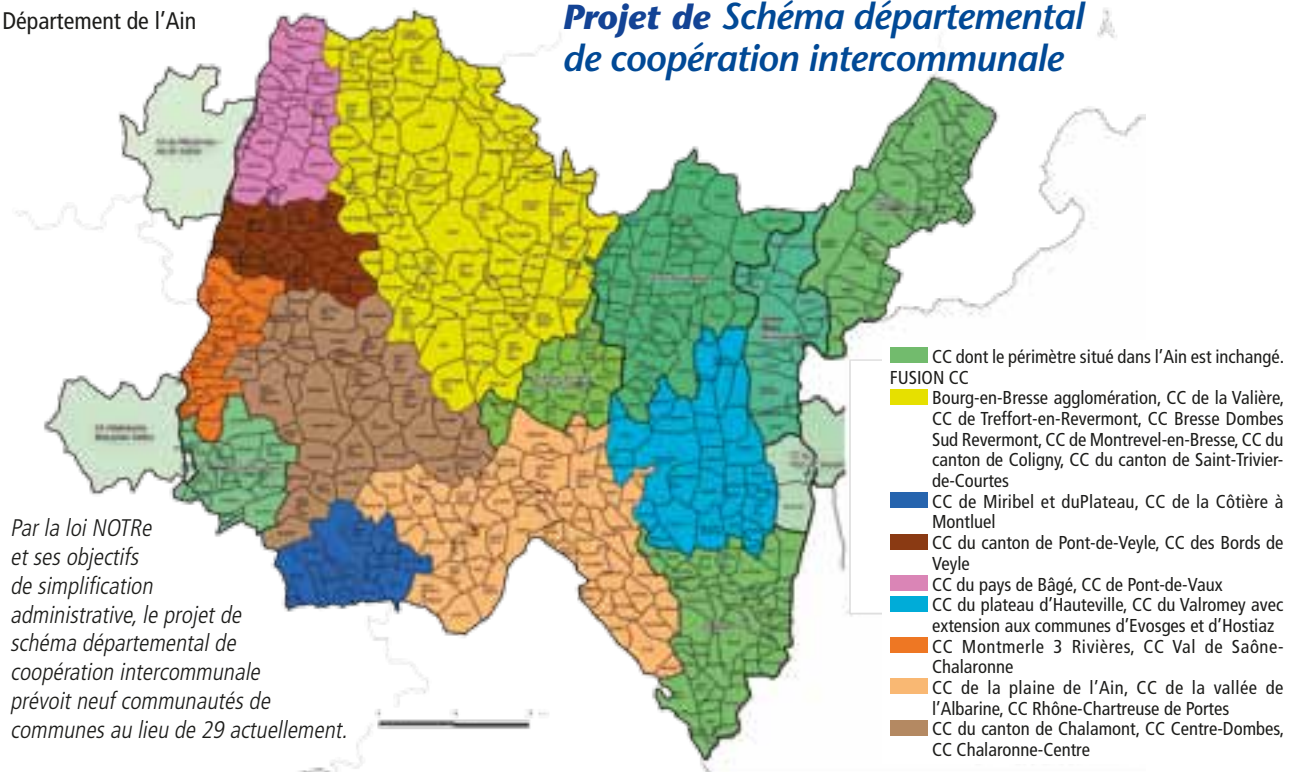
Un fonctionnement collectif à repenser

Ce projet, qui représente une évolution majeure sans équivalent dans la courte histoire des intercommunalités, suppose une remise à plat du fonctionnement collectif. « C'est affirmer que les communes petites ou grandes, par leur lien direct à la population, par les services de proximité rendus, continueront à avoir toute leur place dans la future agglomération. Cela suppose de mettre en avant la réussite de ce projet avant toute autre considération. »

Le 16 décembre 2015, le conseil municipal de Viriat a adopté le principe de cette future grande agglomération, avec les réserves énoncées. Sur les 77 communes concernées par le projet de regroupement intercommunal, deux tiers ont voté pour. Les mois qui s'ouvrent ne seront donc pas de trop pour lever les freins, les appréhensions et les obstacles. « À nous, élus, de montrer que nous sommes dans la capacité de placer l'intérêt du territoire avant les querelles politiciennes pour que le préfet prenne en septembre prochain sa décision finale en toute sérénité et confiance. » ■

Département de l'Ain

Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale



Par la loi NOTRe et ses objectifs de simplification administrative, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale prévoit neuf communautés de communes au lieu de 29 actuellement.

La MICROCRÈCHE, un nouveau service de proximité

Depuis le 4 janvier 2016, la microcrèche avenue de Mâcon à La Neuve accueille ses petits pensionnaires âgés de 10 semaines à 3 ans. « C'est le premier service communal décentralisé proposé à Viriat par rapport au centre du village, a commenté Bernard Perret lors des vœux 2016. Il démontre que le développement de notre commune s'organise à partir de deux pôles désormais : le cœur historique, d'une part, et le pôle de La Neuve, d'autre part, aux enjeux plus urbains, nécessitant notamment la requalification de l'avenue de Mâcon. »



La microcrèche (au rez-de-chaussée du bâtiment blanc) est située à La Neuve, avenue de Mâcon qui a besoin d'être requalifiée.



Les petits sont accueillis du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.



« Les demandes d'admission sont recueillies par la directrice et attribuées par une commission municipale », indique Odile Connord, maire adjointe, aux côtés de l'équipe de la microcrèche.

Construit par la Semcoda, l'accueil s'organise autour d'une pièce de vie commune, de trois chambres de quatre lits, d'une cuisine et d'un espace pour les changes. Les locaux comprennent également une salle pour le personnel et une salle dite polyvalente pour y organiser des réunions et des animations telles que l'éveil aux arts plastiques.

« Les demandes d'admission sont recueillies par la directrice et attribuées par une commission municipale qui se réunit une fois par mois », précise Odile Connord, maire adjointe déléguée à l'enfance. La microcrèche complète ainsi les services petite enfance pour les familles viriaties.

Le multi-accueil bientôt rénové

Pour mémoire, le multi-accueil ouvert en 1986 sous forme de halte-garderie dispose de 30 places, la crèche familiale de 36 places. « Le dispositif n'est pas saturé malgré un grand nombre de demandes », ajoute la maire adjointe. En 2016,

la réfection de la Cité des enfants va entraîner celle du multi-accueil qui fonctionnera dans les locaux rénovés de la Cité et fermera en août. Le 1^{er} septembre, les petits et les onze membres du personnel encadrés par Florence Berger intégreront un multi-accueil comme neuf ! ■

En chiffres

- 10 places d'accueil régulier ou occasionnel et une place d'urgence
- Ouverture : de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi
- 210 m² de surface au total, dont 100 m² de cour
- 6 professionnelles : une directrice commune à la crèche familiale, une éducatrice de jeunes enfants à temps partagé avec le RAM et le multi-accueil, et quatre agents petite enfance. ■

Et aussi : 38 assistants maternels sur Viriat

La crèche familiale a ouvert en 1991 avec un agrément de 10 assistantes maternelles. Dirigée par Christelle Convert, la structure emploie neuf professionnelles gardant en moyenne 3 ou 4 enfants chacune. Le relais d'assistants maternels (RAM), qui va fêter ses 10 ans, est animé par Anne Vernus à mi-temps, car l'éducatrice de jeunes enfants intervient également au multi-accueil et à la microcrèche. Anne Vernus coordonne les 46 assistants maternels de la commune agréés par le Département. Des temps collectifs sont organisés chaque semaine au RAM et à la crèche familiale. L'animatrice est également à l'initiative du réseau inter-Ram. ■

En 2015, la citoyenneté et notre capacité à vivre ensemble ont été attaquées, mises à mal. Élus minoritaires, nous croyons que si chacun d'entre nous fait sa part pour plus de solidarité, de convivialité, de fraternité, il contribue à maintenir et développer l'esprit de citoyenneté. Aussi, nous vous souhaitons l'énergie, l'envie de faire votre part, de vous impliquer au sein des diverses associations et structures participatives de Viriat.

Viriat va prochainement faire partie d'une grande agglomération de 77 communes et 130000 habitants. Ce projet important positionne Bourg-en-Bresse Agglomération comme un pôle d'équilibre entre les différentes agglomérations de Rhône-Alpes Auvergne dès janvier 2017.

Certes, il y a là un enjeu fort de développement économique. N'oublions pas pour autant le développement humain et le respect des équilibres à l'intérieur de cette nouvelle agglomération. Au conseil municipal de décembre, nous, élus minoritaires, avons émis deux remarques : le calendrier nous paraît trop court pour la construction d'un projet aussi ambitieux et il est impératif, selon nous, de veiller au maintien de services de proximité sur le futur territoire de cette agglomération. Pour notre commune, dès 2016, les chantiers seront nombreux. Élus minoritaires, nous serons vigilants sur la démarche de consultation des habitants et l'inclusion de critères de développement durable dans ces projets. ■

Le mot de la majorité...

Avec plus de 100 km de chemins communaux, l'entretien, la rénovation, la sécurisation de notre voirie, plus exceptionnellement le développement des liaisons douces, sont des enjeux très sensibles pour la population.

Il demeure une priorité pour les élus, les équipes techniques...

et les finances municipales. Ce sont en effet quelques 450 000 € qui, chaque année, viennent alimenter le poste voirie. Avec la saturation des axes principaux et l'éloignement des zones d'habitat, l'augmentation très sensible de la circulation sur les routes secondaires contribue également à la dégradation prématurée de nos chemins de campagne. Consciente de cette situation, l'équipe majoritaire a décidé, conformément à son programme, d'accentuer les efforts pour répondre aux enjeux posés, en concertation avec les habitants des secteurs concernés.

Nous avons commencé par la sécurisation du chemin du quartier Jayr, du chemin de Tanvol, par le changement du plan de circulation sur le secteur de Fleyriat, le développement d'une liaison piétonne et cycliste route de Bourg...

Nous savons que les demandes sont fortes, que les délais peuvent être longs. À nous de prioriser les attentes et d'imaginer, avec nos bureaux d'études, les réponses les plus adaptées au prix le plus juste. ■



FÉVRIER

- Samedi 13 / dimanche 14 février
Théâtre des P'tits Potins
- Dimanche 21 février
Fête des conscrits
- Lundi 22 février
Crêpes des conscrits
- Vendredi 26 février
Don du sang
- Samedi 27 février
Repas dansant du CSV
- Dimanche 28 février
Sortie neige avec l'AFRV

MARS

- Mardi 1^{er} mars
Belote interclubs du club des retraités
- Samedi 5 mars
Thé dansant de la FNACA
- Vendredi 11 mars
Audition de l'école de musique
- Samedi 12 mars
Collecte de vieux papiers par l'AFRV
- Dimanche 13 mars
Quine-loto du Sou des écoles
- Vendredi 18 mars
Remise des prix du comité de fleurissement
- Samedi 19 mars
Boum de Détente et Loisirs
Carnaval
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- Samedi 26 mars
Comédie des P'tits Potins
- Dimanche 27 mars
Chasse aux œufs des Arts martiaux
Bal du Rugby club

AVRIL

- Samedi 2 avril
Concert de l'Espérance
- Dimanche 10 avril
Banquet des classes en 6
- Lundi 11 avril
Crêpes des classes en 6
- Vendredi 15 avril
Soirée jeux de l'AFRV
- Dimanche 17 avril
Banquet des classes en 1
- Lundi 18 avril
Crêpes des classes en 1
- Jeudi 21 avril
Concours de boules challenge Robin
- Vendredi 22 avril
Marche de nuit de la Retraite sportive
- Samedi 23 avril
Bal de la vogue
- Dimanche 24 avril
Vogue
- Lundi 25 avril
Concours de boules de la vogue
- Vendredi 29 avril
Don du sang
- Vendredi 29 / samedi 30 avril
Enduro carpe (Amicale Champ Pataule)
- Samedi 30 avril
Bal country (Line dancer Viriat's)

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - Directeur de la publication: Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.
Mairie : 204, rue Prosper Convert 01440 Viriat - Tél. 04 74 25 30 88 - Courriel : mairie@viriat.fr Site web : www.viriat.fr

Près de 400 convives au repas du CCAS

Dimanche 29 novembre, dans une salle des fêtes joliment décorée et fleurie, le repas offert chaque année par le CCAS* aux habitants âgés de plus de 70 ans a réuni 395 Viriat. Les doyens du jour étaient Théodore Rey, qui a fêté ses 100 ans, et Lucienne Simon, 95 ans (décédée en janvier 2016). Conviviale, animée et dansante était l'ambiance.

La commune compte 859 habitants de plus de 70 ans. Le CCAS a distribué 220 colis pour ceux qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas venir au repas. 12 personnes avaient choisi de prendre deux repas à la Marpa au cours de l'année 2016. ■

* Centre communal d'action sociale



Ambiance conviviale et festive. Théodore Rey, centenaire, et son épouse étaient présents.

À la une de la BIBLIOTHÈQUE



Le 6 janvier, la bibliothèque a réuni et remercié toute son équipe de bénévoles, autour d'un conviviale galette des Rois.

- Imaginez la bibliothèque de vos rêves : appel est lancé à tous les Viriat jusqu'à fin février. Croquis, maquettes, dessins et suggestions, réunis en une prochaine exposition, donneront des idées pour le futur déménagement...

tion, donneront des idées pour le futur déménagement...

- Après l'exposition « Monumental » jusqu'au 27 février, la bibliothèque prendra des airs d'Afrique, thème du carnaval 2016. Du 3 mars au 9 mai, une exposition réunira des photos de Fleur Peyfort, Viriat qui a mené un projet théâtral au Congo, et des masques, instruments de musique, tissus, illustrations... Un atelier percussions ouvert à tous (à partir de 7 ans, sur inscription) aura lieu le vendredi 26 février, de 14 h à 15 h 30 et de 16 h à 17 h 30. Le mercredi 23 mars, une après-midi africaine

offrira poésie et contes.

- Les Rendez-vous contes se poursuivront le jeudi 14 avril à 10 h 15, avec « Cueillettes d'étoiles », et le mercredi 1^{er} juin, à 16 h, autour d'un « Drôle d'accordéon ».
- De mai à juin, le Printemps des illustrateurs invitera à rencontrer Laëticia Pettini, auteur de « Derrière la cascade », roman dont l'action se déroule à Drom, Sandrine Beau, auteur jeunesse, et Nathalie Dieterlé, auteur-illustrateur. ■

Fermeture exceptionnelle samedi 19 mars, pour le Carnaval.

Tél. 04 74 25 12 14

www.bm-viriat.fr

Si VIRIAT m'était conté : regards sur 39-45

Paru en décembre 2015, année du 70^e anniversaire de la Libération, le nouvel ouvrage publié par l'association À la rencontre de Prosper Convert invite à découvrir la vie de la commune durant la deuxième guerre mondiale. « Nous avons déjà fait un livre sur Viriat pendant la guerre de 1914-1918, sorti en 2014 », rappelle Maryse Goujon, présidente de l'association.

Abondamment illustré de photos d'époque, le tome 8 de *Si Viriat m'était conté* plonge le lecteur dans les souvenirs et « carnets de bord » de Viriat qui ont vécu la période 1939-1945.

Autre projet, même thème : du 6 au 10 mai, une exposition ouverte à tout public, y compris scolaires, sera organisée, avec le concours des associations ACPG et FNACA. ■



Édité en 650 exemplaires, le livre est en vente à Viriat et Bourg-en-Bresse, au prix de 12 €. ■

